



Document d'information tarifaire



Nom du prestataire de compte : Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg

Intitulé du compte : Compte courant Tweenz

Date : 01/01/2024

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans le document « Principaux tarifs bancaires – Particuliers » sur www.spuerkeess.lu/tarifs.
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais	
Services de compte généraux		
Tenue de compte	Gratuit	
Extrait de compte	Papier : 1 extrait gratuit par mois Au-delà : tarif postal en vigueur + 0,40 € / extrait	
Paiements (à l'exclusion des cartes)		
Virement	Commission sur transaction	
	Virement SEPA¹	
	– vers un compte Spuerkeess	Gratuit
	– vers une autre banque d'un pays SEPA ²	Gratuit
	Autres virements	
	– vers un compte Spuerkeess	Gratuit ³
– vers autre banque	0,175% ; min. 10 €, max. 100 €	
	Frais additionnels⁴	
	– Traitement automatisé TUP	2,00 €
	– Traitement manuel (ordre de virement, ordre permanent, TUP)	7,00 €
Ordre permanent	Ouverture/modification/annulation	
	– Par S-Net / S-Net Mobile	Gratuit
	– Par intervention manuelle ⁵	7,00 €
	Exécution	Frais virement
Cartes et espèces		
Retrait d'espèces	Agence	
	– En EUR	Gratuit
	– En devises autres que EUR	7,00 €

¹ Virement SEPA (Single Euro Payments Area) : Sortie de fonds en EUR vers un pays SEPA (pays de l'UE, Royaume-Uni, Norvège, Liechtenstein, Islande, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Andorre, Vatican), frais partagés, IBAN.

² Le virement sera exécuté en tant que paiement instantané si possible.

³ Virement en devises non-EUR : commission de change le cas échéant.

⁴ Les clients nécessitant une assistance spécifique bénéficient de la gratuité de ces frais.

⁵ Les clients nécessitant une assistance spécifique bénéficient de la gratuité de ces frais.

